

Histoire de la civilisation moderne

M. Emmanuel LE ROY LADURIE, membre de l'Institut
(Académie des Sciences morales et politiques), professeur

Est-il choquant de donner dans le cadre d'un cours au Collège de France relativement à la guerre de Trente Ans, et relativement aussi aux Traités de Westphalie qui l'ont clôturée, un point de vue en quelque sorte hexagonal avant la lettre ? Un point de vue qui, du reste, ira s'élargissant de façon plus européenne, espérons-le, au fur et à mesure qu'on s'approchera de la date fatidique de 1648 dont nous « célébrons » le Tricentenaire en 1998... Une telle étroitesse, quant au point de vue initial, pas tout à fait franco-française à 100 % quand même, serait choquante si elle constituait l'alpha et l'oméga de notre enseignement de 1997-1998 ? Mais nos perspectives pendant l'année en question furent en réalité beaucoup plus amples, internationalement parlant, et le cosmopolitisme (dans la meilleure signification de cette expression) dont ce thème trentenaire (1618-1648) est imprégné de bout en bout, rend plus excusable notre démarche qui, de fait, fut un peu lourdement provinciale au départ. Disons en tout cas qu'en ce qui nous concerne tout semble commencer avec Henri IV, voire avec François I^{er} puis Henri II ; il s'agit bien sûr de la politique d'alliance assez systématique de ces trois personnages avec les princes luthériens d'Allemagne, puis au fur et à mesure que le protestantisme connaît une expansion plus vaste, alliance avec les Puissances bientôt libérales, protestantes, maritimes et plus ou moins capitalistes du Nord et du Nord-Ouest, en premier lieu la Hollande et de l'Angleterre ; celle-ci d'autant plus paradoxale qu'elle ne sera point partie prenante proprement dite dans la guerre de Trente Ans, mais on la retrouvera quand même alliée fidèle de « notre » royaume aux ultimes années guerrières et terminales du cardinal Mazarin, un personnage dont les liens avec le régicide et puritain Cromwell ne sont pas le trait le moins étonnant. Quant à Richelieu, son attitude avait pu paraître double ; sur la lancée de la reconquête catholique et royale effectuée aux dépens de « l'hérésie » béarnaise dès 1617-1620, il avait semblé, par moments, s'inscrire dans le camp super-papiste (j'allais dire pro-Habsbourg mais n'exagérons rien), tel que l'illustreront les sièges victorieux effectués aux dépens des villes huguenotes (Montauban, Montpellier ; La Rochelle surtout, en 1628) ; tel que le concrét-

tiseront aussi les guerres anti-réformées conduites par l'armée cardinalice en Vivarais et dans les Cévennes. Mais avec la paix d'Alès (1629) il apparaît nettement que la page est tournée. Richelieu va dorénavant laisser à peu près tranquilles les huguenots français et, contrairement aux vues téléologiques qui font de la Révocation de l'édit de Nantes (1685) le couronnement logique d'un long chemin de croix des calvinistes français étalé sur 87 ans, les Églises réformées du royaume connaissent en fait une assez belle période de 1630 à 1660, voire 1670, quitte à plonger ensuite dans la catastrophe louis-quatorzienne que l'on sait.

En fait, dès 1628, Richelieu avait défini certaine option stratégique qui l'amenait à soutenir en Europe le clan anti-Habsbourg et donc jusqu'à un certain point la galaxie protestante. En décembre 1627, la mort, sans héritier direct, du duc Vincent de Mantoue dont la principauté devrait, pour cause généalogique, revenir à un prince français ou franco-italien, Charles de Nevers, opposait le gouvernement de Louis XIII à la Savoie, à l'Espagne et à l'Empereur, c'est-à-dire en fin de compte à l'Europe « papiste », celle des Habsbourg de Vienne et de Madrid, dans ce qu'elle avait de plus déterminé. Le problème d'un revirement politique, ou plus exactement d'une prise de conscience de la nouvelle donne stratégique (pas si nouvelle que ça, en fait...) était ainsi nettement posé : la « France » ou ce qui en tenait lieu à l'époque, devait-elle continuer à s'en prendre aux huguenots dont l'agressivité, du reste, n'allait pas tarder à décroître, attitude anti-calviniste qui rangerait « objectivement » l'État bourbonien parmi les associés de l'Espagne habsbourgeoise, inquisitoriale et répressive en fait de religion ? Ou bien fallait-il faire front, à l'inverse, pour toutes raisons nationales et surtout dynastiques, *contre* un bloc austro-espagnol (et dans ce cas précis, austro-hispano-savoyard) qui se trouvait être par ailleurs, empreint de catholicisme. Ce bloc étant lui même destiné à devenir le noyau dur de l'une des grandes coalitions en présence, quant à la guerre de Trente Ans, engagée hors de France depuis 1618.

L'alliance espagnole en France serait donc le fait de la faction de Michel de Marillac, leader d'une espèce de cabale dévote, mais soucieux aussi de conserver aux Français un minimum de bien-être, minimum que ne manquerait pas d'affecter, de dégrader une déclaration de guerre de Louis XIII à l'Espagne, avec la surcharge d'impôts qu'une telle initiative belliqueuse impliquerait (et impliquera) nécessairement. Attitude à la fois pro-dévote et d'attention au sort du petit peuple qu'on retrouvera au début du XVIII^e siècle chez le duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV.

Les événements néanmoins et surtout l'obstination têtue de Richelieu vont donner tort à Marillac. En mars 1629, les Espagnols et les Piémontais lèvent, après de longs investissements « poliorcétiques » le siège de Casal, place forte du Montferrat, où dorénavant peuvent s'implanter les Français ; en mars 1630, Pignerol, clé de la plaine padane et donc de l'Italie tombe en mains françaises, elle aussi...

Un premier tournant décisif du point de vue qui nous intéresse ici, c'est la journée des dupes (10 et 11 novembre 1630). Contre sa mère, Marie, contre sa femme, Anne, contre son frère, Gaston, bref à l'encontre des pacifistes, Louis XIII a choisi Richelieu et le parti de la guerre, d'abord sans outrage ; puis à outrage cinq années plus tard. Journée des dupes, dont on aura du reste, dans un tout autre contexte, une réédition très franco-française elle aussi au printemps de 1997.

L'entrée ouverte de la France dans le conflit de Trente Ans est à dater de mai 1635 : déclaration de guerre du Monarque Bourbon, à l'encontre de l'Espagne. Il s'agissait alors dans l'esprit du Cardinal-Ministre de s'en prendre en toute frontalité à partir de cette date, à la rude entreprise qu'avaient lancée les Habsbourg ; entreprise qui visait à établir en Bohême, en Allemagne, et dans tout le reste du continent, central ou occidental, une double hégémonie : la leur propre, et celle du catholicisme. Savaient-ils seulement distinguer l'une de l'autre ? Or, en cet épisode, Richelieu, à la différence de sa devancière et ci-devant patronne Marie de Médicis qui fut volontiers pro-madrilène, souhaite enrayer décidément l'impérialisme habsbourgeois. Il l'estime contraire à l'intérêt de la France, et même négatif vis-à-vis des intérêts bien entendus de l'Église catholique, quelle que soit par ailleurs la fidélité des souverains de Vienne et de Madrid à la religion catholique, en effet romaine et apostolique : « La chrétienté, note le Cardinal en 1632, (en un style quelque peu chaotique) est travaillée par deux puissantes factions. L'une est celle des protestants, qui combattent la religion. L'autre est celle de la Maison d'Autriche qui opprime la liberté et par la subversion de la justice et les moyens qu'elle tient pour parvenir à sa fin contraire à la religion chrétienne comme sont l'ambition, l'usurpation, le déguisement, l'art de semer les divisions entre les Grands, les révoltes parmi les peuples et les calomnies parmi les plus gens de bien qui ne suivent pas son parti, renversent avec le fondement de l'équité publique ceux de la piété qui sont conjoints inséparablement. La preuve de cette double vérité est l'histoire des troubles derniers et présents... Avec cette même candeur, l'on peut dire que la France qui a réprimé en tous les siècles les excès de l'impiété et de l'injustice et de laquelle Dieu s'est servi pour maintenir l'Église et le repos commun contre les plus grands assauts de ces deux monstres soit la seule qui soutient ce travail avec tant de peine. » Richelieu rappelle ensuite qu'à l'heure où Louis XIII s'employait « à établir la paix de la religion et de l'État par la réduction de La Rochelle que tous avouent pour le plus juste dessein que l'on ait eu dans notre siècle », la maison d'Autriche profitait des embarras du roi de France pour rallumer la guerre en Italie (sous le prétexte de Mantoue et du Montferrat).

Remarquables réflexions ! Elles disculpent une fois pour toutes le Cardinal, répétons-le, des griefs de machiavélisme simpliste que de temps à autre on lui imputera. Certes, il utilise la ruse et la raison d'État comme des moyens, comme des ficelles de la République chrétienne ; vouée elle-même au repos public, au bien public aurait dit Saint-Thomas ; les Habsbourg, selon de telles vues, n'étant

sujets à contre-offensive française que dans la mesure où, sous le manteau de l'Église de Rome, ils se conduisent en fait (à en croire Richelieu) de façon non chrétienne et décidément condamnable, d'une manière injuste et même impie.

Le Cardinal, en conséquence, est « obligé », lui prince de l'Église romaine et donc champion d'icelle (en principe), de venir au secours des États « hérétiques » afin de contrebalancer la force écrasante de l'Autriche impériale, épaulée par les cousins Habsbourg de Madrid. Ce faisant Richelieu se borne disions-nous, à prolonger la « ligne » de diplomatie pro-luthérienne qu'avait inaugurée, avec éclat, François I^{er} en janvier 1534 quand il avait signé un traité secret avec le landgrave protestant de la Hesse. Incidemment le roi chevalier fut aussi, en cette première moitié du XVI^e siècle, l'initiateur d'une alliance de revers avec les Turcs, toujours contre ces mêmes Habsbourg du temps de Charles Quint. Les Ottomans étaient également des « hétérodoxes », infiniment plus que ne l'était le luthéranisme, puisque non-chrétiens. Ce qui n'empêchera pas la France de persévérer pendant des siècles dans cette politique d'alliance en effet, ou à tout le moins d'entente avec l'Islam levantin ou moyen-oriental, dont peu importe en l'occurrence qu'il soit ottoman ou arabe. François I^{er} en l'occurrence avait été une fois de plus un précurseur, comme dans le cas des relations qu'il inaugurerait avec ses amis allemands et protestants.

Annonciateur des temps nouveaux, donc ; mais quand même avec des nuances, du côté de son émule Richelieu : car le roi François I^{er}, tout « papiste » (si peu papiste en fait) qu'il fût, pouvait se rapprocher des disciples princiers et germaniques de Luther au nom d'un évangélisme de bon aloi, en une année (1534) où les démarcations religieuses étaient moins tranchées qu'en 1634 (elles ne feront en effet que s'aggraver entre ces deux dates). Richelieu, par contre, lors d'une époque où les frontières sont dorénavant dessinées au couteau, d'une religion l'autre, Richelieu se doit, de par sa position plus qu'épiscopale, d'aller puiser des arguments, pour mieux conforter sa propre conscience, dans une théologie catholique du Bien commun, de la justice et de la piété. Quitte à ce qu'en fait, même parées de ces grâces divines, les positions de plus en plus protestantophiles qu'il va prendre de la sorte, en toute logique politicienne, parviennent à renforcer dans un long terme, le courant souterrain qui mènera, un jour, aux laïcisations quasi complètes des pratiques diplomatiques. Richelieu est parti en campagne avec la somme de saint-Thomas dans ses bagages idéologiques, *a fortiori* théologiques. A terme, il apparaîtra pourtant et de façon rétrospective, comme l'accoucheur d'une *Realpolitik*. Contresens sur le moment : car le Cardinal n'a fait que s'inspirer, en fait, de l'axiome évangélique (Luc 10, 30-33) qui veut qu'un Juif attaqué par des bandits (éventuellement juifs eux aussi), et abandonné à son triste sort par ses amis juifs, accepte les secours d'un Samaritain pourtant ennemi, théoriquement, de la nation israélite. Remplacez « un Juif » par « un Catholique » et le Samaritain par un Protestant, vous obtenez la clé d'une certaine stratégie cardinalice. Quant à la *Realpolitik* machiavélique de la part du grand homme, elle

serait bel et bien un contresens historiographique sur le moment, mais elle deviendra réalité pour les historiens... *a posteriori*.

Dès 1626, les subsides français étaient allés à l'armée d'Ernst de Mansfeld, coreligionnaire et allié du roi Christian de Danemark pendant la première phase, dite danoise en effet, des résistances luthérano-allemandes à l'Empire. Or Danemark et Suède, c'est encore et toujours Scandinavie (protestante quasiment à 100 %), gibier de choix pour la « chasse sauvage » aux alliances protestantes, telle que menée par notre Cardinal « national »... A partir de janvier 1631, c'est en effet au tour du roi de Suède, Gustave-Adolphe, d'être financé par les Français, à raison d'un million de livres tournois par an moyennant le considérable service que fournit sa puissante armée contre l'Empereur Ferdinand II, bête noire de Richelieu ; moyennant aussi la promesse fallacieuse à laquelle se plie le monarque suédois en vue d'un respect du culte catholique dans les pays allemands. Fausse fenêtre, érigée pour la symétrie, et que Richelieu avec la complicité de Gustave-Adolphe n'a peut-être mise en place que pour la forme, ou pour la frime, préoccupé qu'il était avant tout par le bon fonctionnement de ses alliances luthériennes, qu'elles fussent nordiques ou d'Allemagne. Ce jeu qui n'est pas très catholique, en l'occurrence, vaut quand même la chandelle puisque le roi de Suède, cette année-là, entreprend de diriger une vaste coalition de magnats « évangeliques » séduits par les formidables dons d'innovation militaire que sait déployer Gustave-Adolphe, en effet, dans l'art de la guerre ; celle-ci devant être entièrement modernisée par ses soins dans le sens du « progrès », à l'échelle paneuropéenne du XVII^e siècle. Progrès dans l'art de tuer, bien entendu. La coalition précitée inclut l'habile *condottiere* Bernard de Saxe-Weimar, ainsi que les électeurs de Saxe et de Brandebourg. Belle et bonne alliance franco-brandebourgeoise ou franco-prussienne ou catholico-réformée, dont la rupture lors de la guerre de Sept Ans (terminée en 1763) donnera le signal (pour près de deux siècles) à plusieurs guerres franco-allemandes dont une désastreuse (1870) ; et deux, mondiales, excusez du peu... En 1632, lors d'une période de guerres encore « couvertes » du moins de la part de la France, et donc plus froides que chaudes, en ce qui nous concerne, en 1632 disais-je, l'invasion, par « nos » troupes, du duché lorrain, suspect de sympathie pro-ibériques est fort aidée ou plutôt « soulagée » sur le flanc nord par les calvinistes néerlandais. On est donc bien en présence, pour le coup, d'une de ces alliances avec la très dynamique nation « libérale, protestante, maritime, et capitaliste », je veux dire les Pays-Bas du Nord, alliance qui donne à la diplomatie française de l'époque, si catholique soit-elle, son dynamisme original et pour tout dire « progressiste ». Les Hollandais attaquent donc les Pays-Bas espagnols, l'actuelle Belgique ; et ils y font diversion, bien utile pour les « Royaux » venus de France. En février 1635, Richelieu a officialisé les liens avec les Néerlandais, et cela au moyen d'une coalition défensive et offensive en vue d'aider à fomenter la révolte des Pays-Bas espagnols. Quant à la Lorraine, elle a justifié en l'occurrence, avec quelques années d'avance le fameux apophtegme du duc de Saint-Simon : *Si la Lorraine avait des Alpes, elle*

serait une Savoie. En fait, elle n'avait pas d'Alpes, on s'en serait douté... elle était plutôt plate et littéralement toutes les armées d'Europe notamment suédoises et françaises lui passaient dessus, avec les résultats cruels que l'on sait (voyez Callot). S'agissant des Suédois, déjà rencontrés, notons qu'en 1635, le chancelier Oxenstierna signe à son tour avec les Français une alliance favorable à ses coreligionnaires protestants d'Allemagne. Pendant toute cette période et jusqu'en 1636, Oxenstierna est resté continuellement en Allemagne pour veiller à l'implication constante de son pays dans la guerre de Trente Ans. L'ensemble des subventions consenties, outre les frais d'armement, a coûté très cher au Trésor français : le tour de vis fiscal dans notre pays est particulièrement net après 1635.

La participation suédoise et plus généralement luthérienne aux combats contre l'Empire n'allait du reste pas sans accroc. Richelieu, en particulier, avait été très défavorablement impressionné par la défaite des divers groupes armés de Réformés, ses alliés à lui, tant scandinaves que germaniques, à Nordlingen, en 1634. Il lui fallait donc, sous peine de perdre d'irremplaçables amis, aider cette grosse faction protestante, comme on a vu qu'il fit ; mais surtout en 1635 Richelieu se devait de déclencher la guerre ouverte contre l'Espagne, car laisser détruire le parti protestant d'Allemagne, écrivait en substance le Cardinal, peu après réception des mauvaises nouvelles de Nordlingen, « c'était attirer sur la France seule tout l'effort de l'Empereur et de l'Espagne ». Sauver par contre ce même parti (si étrillé en effet lors de sa récente défaite de 1634), voilà qui exigeait que cette faction réformée fut « soutenue d'un secours présent et notable, d'une espérance plus grande et d'un nom puissant ». De manière plus détaillée, Richelieu ne craignait pas d'affirmer sa certitude, selon laquelle « si le parti protestant [dans le Saint-Empire] est tout à fait ruiné, l'effort de la puissance de la Maison d'Autriche tombera sur la France. Il est certain encore qu'après l'échec [de Nordlingen] arrivé depuis peu, le Parti [réformé] ne peut subsister s'il n'est soutenu... étant assuré que sans un tel secours, toutes les villes impériales se débâteront, Saxe fera son accord et chacun pensera à ses affaires par des voies qui rendront bientôt ce parti une seule ombre de ce qu'il aura été... Il est certain encore que le pire conseil que la France puisse prendre est de se conduire en sorte qu'elle puisse demeurer seule à supporter l'effort de l'Empereur et de l'Espagne... ». Et voilà pourquoi, au vu de ces dispositions de l'Éminence (Richelieu), le toujours huguenot Rohan, vieux routier des guerres cévenoles ou calvinistes contre Louis XIII, mais rallié par la suite à la cause royale contre l'Ultra-papisme, voilà pourquoi, aux saisons printanières de 1635, Rohan est expédié en Valteline avec 12 000 hommes pour tenir bon face à l'Espagne, rebuchée en Milanais. Plus au Nord, les troupes françaises ont vaincu le cardinal-infant d'Espagne, Ferdinand d'Autriche, fils cadet de Philippe, venu aux Pays-Bas en 1634 à la tête d'une armée espagnole. Elles n'ont plus, fin mai 1635, qu'à faire jonction amicale avec les soldats hollandais près de Maastricht... quitte à se faire piteusement rapatrier en septembre. Sur le front de l'Est les contingents du Cardinal de La Valette (de la famille d'Épernon) collaborent sans complexes

(quoique sans grands succès) avec les troupes du luthérien Bernard de Saxe-Weimar ; ceci pour faire pièce aux Lorrains, amis de Madrid. Les Épernon à la génération précédente n'avaient-ils pas été déjà *grosso modo* les adversaires (à éclipses, certes) des Ligueurs ultra-catholiques, eux aussi Lorrains et amis de Madrid...

L'année 1636 à son tour est fertile en contacts qui seraient piquants s'ils n'étaient gros parfois de conséquences tragiques. C'est l'époque où les Hollandais, sous l'égide du Stathouder Frédéric-Henri, font avec application, en bons protestants, le jeu du cardinal. Celui-ci, inquiet malgré tout d'une situation militaire qui ne lui est guère favorable, incite Louis XIII à effectuer son célèbre vœu à la Vierge médiatrice, afin d'obtenir l'aide divine pour les affaires royales. Calvin d'une main, la Vierge de l'autre... Assurance tous risques ! L'empereur Léopold, en 1687-1688, n'agira pas autrement, quand il usera, contre les Bourbons, de ses amitiés dans la Curie vaticane... et dans la Germanie luthérienne. Le cardinal n'aura donc pas été le seul « papiste » à s'appuyer ainsi sur les protestants. A plusieurs reprises, l'Espagne d'Olivarès, elle aussi s'était efforcée dans le passé de soutenir par des subsides ou par une alliance, contre Louis XIII, les huguenots du duc de Rohan (quand celui-ci opérait jadis en Cévenne), ou bien les protestants suisses des Grisons. Il faut donc relativiser l'impression d'horreur sacrée que feignaient d'éprouver certains fidèles du souverain Pontife au spectacle des accointances « hérétiques » du cardinal. La politique et même la religion font d'étranges compagnons de lit... fussent-ils les uns et les autres *supporters* respectifs de variétés du christianisme fort différentes les unes des autres.

Malgré tant de ruse ou d'astuce manœuvrière, de part et d'autre il est vrai, les affaires du royaume ne se rétablissent qu'avec lenteur : la France de 1636 se trouve dans la situation classique d'un grand État qui au début d'une guerre générale n'a pas encore mobilisé toutes ses énergies ; dès lors, il souffre d'un déséquilibre par rapport à des adversaires stratégiquement ou démographiquement moins forts ; mais mieux préparés et mieux entraînés grâce à une pratique du combat vieille déjà de quelques lustres. Le renversement de la balance des forces va demander un certain délai.

Ce sera le cas de la France, encore elle, pendant la guerre de Succession d'Espagne, puis lors des guerres révolutionnaires à partir de 1792, enfin à partir de 1914, pendant la Première Guerre mondiale. Ce sera aussi le cas de la Russie depuis juin 1941 jusqu'au début de 1943, disons en gros jusqu'à Stalingrad qui marque les renversements de la fortune respective des Puissances belligérantes.

Voyons donc le cas français : à partir du début, ou peu s'en faut, de la guerre ouverte (1635, et années suivantes). De fait, profitant d'un avantage tout provisoire, les Espagnols, en avril 1636, percent jusqu'à Corbie, au point de menacer la capitale. Cette incursion trouve un terme rapide, grâce au sursaut patriotique des Parisiens qui fournissent l'argent et partiellement les hommes pour la mise sur pied d'une armée de contre-intervention. Psychologiquement, la réaction de Paris est intéressante : un demi-siècle plus tôt, les habitants de la grande ville eussent pris parti non pas contre l'Espagne, mais pour elle, excités qu'ils étaient

par les prédicateurs intégristes qui vociféraient au nom de la Ligue ibérophile. Dès la décennie 1630, les positions parisiennes sont retournées, favorisant désormais le camp national des « Bons Français ». Après une brève défaillance, la popularité de Richelieu s'avère intacte, à l'heure décisive, auprès des foules rassemblées au Pont-Neuf. Ainsi fera encore Louis XIV en 1709, convoquant le ban et l'arrière-ban de l'énergie nationale contre l'ennemi menaçant la Somme ; ainsi feront, bien sûr, à beaucoup plus grande échelle les révolutionnaires de 1792-1793. Pour en rester à 1636, ayant fait la part de l'évolution des mentalités, et du recul des fanatismes ci-devant ligueurs, on doit reconnaître que l'intelligente conduite du cardinal, au cours des dix années précédentes, trouve récompense à l'heure du péril. C'est parce que Richelieu a su se placer résolument au centre du dispositif politique qu'il est capable maintenant de susciter en France les ressources morales et matérielles dont il a besoin. Ayant frappé un grand coup « à gauche » (contre cette « gauche ») lors du siège de La Rochelle, il a clairement manifesté sa détermination de briser la colonne vertébrale (militaire) du parti protestant (mais non pas, grosse différence avec Louis XIV, l'échine « spirituelle » des Églises réformées). Il peut donc, fort de l'appui des masses catholiques, manifester sur sa « droite » toute l'agressivité qui s'impose, contre la prétention hyper-catholique des Habsbourg : la phrase malencontreuse d'un historien généralement mieux inspiré qui conclut la biographie du Cardinal en écrivant « nous voyons en Richelieu la plus parfaite expression du Français moyen », réfère à un grain de vérité : Richelieu n'est certainement pas un Français moyen (!), mais c'est peut-être un Français central et sommital, avec toutes les possibilités qu'ouvre cette position dominante dès lors que dans les contextes compliqués des conflits trentenaires, il sait l'utiliser avec une détermination talentueuse.

Point n'est suffisant, malgré tout, de disposer d'une bonne capacité de manœuvre, à partir de l'intérieur du pays. Si Richelieu se tire finalement d'affaire en 1636, c'est aussi parce que « l'hérétique » prince d'Orange, complaisant aux sollicitations de l'Éminence, décide d'allumer un contre-feu sur les derrières du cardinal-infant, à la frontière hollandaise des Pays-Bas espagnols ; du coup, il oblige ce général-prélat ibérique à revenir dare-dare vers Bruxelles pour se prémunir d'une attaque de revers. En 1637, la défection des ligues grises (protestantes) en Valteline compromet gravement la présence locale des Français, en particulier celle du général réformé Rohan (pro-Richelieu). Mais simultanément, consolation pour le Cardinal, une opération combinée hollandaise et française dans les Pays-Bas espagnols permet aux deux alliés d'obtenir des succès ponctuels à Landrecies et à Breda. Cette campagne marque du reste les premiers exploits spectaculaires du jeune chef huguenot Turenne dans les rangs et les cadres des troupes françaises. Il se fera longtemps tirer l'oreille (trente années encore) pour enfin se convertir, comme fit jadis le vieux Lesdiguières, au catholicisme. Il y mettra les formes.

Nous pourrions continuer indéfiniment cette énumération d'entreprises franco-protestantes à frais communs. Richelieu, au cours des années qui suivent, joue avec habileté, tantôt de Bernard de Saxe-Weimar grâce auquel il s'empare en fin de compte de Brisach (1638) ; tantôt des Pays-Bas qui remportent à Douvres un

succès sur la flotte espagnole, et qui renouvellent au début de 1640 leur alliance avec la France ; tantôt des Suédois qui percent derechef jusqu'au cœur de l'Allemagne.

Les premiers échecs sont donc surmontés. La victoire finale de Condé à Rocroi en 1643, un an après la mort de Richelieu, n'est jamais, génie stratégique en plus, que le couronnement « bien gagné » de cette longue suite d'actions unies ; elles furent menées sur la base d'un front commun avec le protestantisme d'Occident, à l'encontre des Habsbourg. Cardinal presque baroque au siège de La Rochelle, Richelieu a tourné ensuite au huguenot d'honneur dans le domaine international. Évolution qui bizarrement ne manquait pas d'une certaine logique.

*

Les « traités de Westphalie » qui après les négociations menées à Münster et Osnabrück mettent fin à la guerre de Trente Ans resteront jusqu'à la première unification allemande (celle des années 1860-1871) l'une des pierres angulaires de la structure européenne, celle-ci incluant de la sorte pour plus de deux siècles (1650-1860) une Allemagne divisée, décentralisée, matricielle cependant (ou matricielle, de ce fait ?) pour toute une partie, considérable, de la civilisation occidentale. Ces traités se sont néanmoins traduits, pour le corps germanique, par des pertes territoriales, certes relativement modérées, et pas toujours définitives. La France s'est ainsi arrogé une partie de l'Alsace, région jusqu'alors intégralement allemande ou du moins alémanique. Strasbourg, pourtant, n'est pas encore incorporé(e), en 1648, au royaume des Bourbons, et ne le sera qu'une génération plus tard, du fait des initiatives de Louis XIV. Cela dit, et d'une façon générale, les liens des pays alsaciens avec le Saint-Empire romain germanique ne sont ou plutôt n'étaient nullement rompus et l'on nageait pour le coup en pleine ambivalence, ce qui créait pour l'avenir une source d'éventuelles grosses difficultés. Notre pays voyait également confirmée sa mainmise sur Metz, Toul et Verdun. Ces diverses possessions étant du reste *de facto* françaises, ou apparentées, depuis 1552 déjà. Pour en rester à l'Alsace, disons que le Rhin, vers l'amont de son cours, va acquérir peu à peu sa vocation inédite, et pourtant durable, de nouvelle frontière entre l'État « parisien » (à l'époque), et la galaxie impériale.

Quant aux acquisitions qu'à l'occasion des Traités de Westphalie, effectua la Suède aux dépens des territoires situés immédiatement au Sud de la Baltique, elles ne furent pas négligeables, mais pour certaines d'entre elles, fragiles, précaires : l'entité scandinave s'est agrandie en effet du côté de la Poméranie, et vers Stettin, annexant d'autre part l'île de Wollin, avec en plus Wismar, les évêchés de Verden et de Brème, et quelques districts supplémentaires quoique plus petits en Allemagne du Nord. A quoi devait s'ajouter, au bénéfice de Stockholm une forte indemnité d'origine impériale, complétée par des contributions financières, presque décuples de celle-ci, de la part des États princiers d'Allemagne à l'intention du Trésor suédois ; mais en fait elles ne seront pas vraiment payées. Le roi de Suède d'autre part, étant maintenant duc de Poméranie, va siéger à la Diète d'Empire en compagnie des princes allemands « proprement

aits ». L'octroi d'un siège analogue, par contre, est refusé au roi de France, personnage considéré outre Rhin comme trop puissant et dont les « Teutons » se méfient fort. On ne peut guère leur en vouloir à ce propos ! Cela dit la Suède était dorénavant reconnue, pour la première fois, comme une grande puissance vis-à-vis de l'ancien continent mais elle manquait de la force démographique adéquate qui eut pu confirmer, dans le long terme, de telles prétentions ; elles apparaîtront un beau jour exorbitantes, notamment après la défaite historique de Charles XII à Poltava contre les Russes en 1709. Car la plus belle Suède du monde ne peut donner que ce qu'elle a ; et cet « avoir », fut-il substantiel, demeurait en fin de compte, assez restreint quant aux moyens proprement militaires et, répétons-le, démographiques.

L'Allemagne elle-même restait (par définition) immense, territorialement parlant, au gré des critères de l'époque mais elle était affaiblie ; sa population, du fait des guerres et de leurs cortèges d'horreurs ou de simples fléaux ayant diminué d'un quart, et çà ou là d'un tiers. La force co-active que pouvait exercer l'Empereur, semblait elle aussi dévitalisée et la souveraineté des princes qui se partageaient l'espace intra-germanique, quoique point illimitée, se trouvait reconnue en fait et en droit, voire renforcée d'autant par l'accord westphalien ; le pouvoir de décision suprême leur appartenant désormais dans les domaines tant spirituels que temporels : le texte « westphalien » garantissait aux Princes le droit de s'allier entre eux et même avec tel ou tel État étranger. En principe on leur interdisait, dès lors qu'ils contractaient des alliances mutuelles de ce genre, de léser le pouvoir impérial. Mais cet « interdit de lésion » sera maintes fois tourné, même violé. C'est sur cette base que se développeront, sous la chape théorique de l'Empire, divers États allemands auto-déterminés, portant la marque de l'étatisme moderne au sens le plus complet du terme, du moins dans les conditions à ce point de vue il est vrai quelque peu restreintes du second XVII^e siècle et du XVIII^e. Le Brandebourg, *alias* Prusse des Hohenzollern, en sera le modèle, cette Prusse dont il n'est pas besoin de souligner le rôle décisif, positif mais, aussi... néfaste qu'elle jouera en tant que vecteur d'une unification allemande au sens plein et surtout bismarckien de cette expression, une unification que nul ne prévoyait encore en tant que telle lors de l'an de grâce 1648.

Au plan religieux, le traité westphalien marque un certain déclin de l'idée de chrétienté (catholique, en l'occurrence), chrétienté qui serait demeurée, par hypothèse, une et indivisible : idée dorénavant démodée à laquelle s'était pourtant attachée depuis belle lurette la souveraine et double dynastie des Habsbourg à partir de ses bases autrichiennes et plus encore espagnoles. Les traités de Westphalie ramènent donc les Tudesques au principe de base qui leur fut reconnu dès le milieu du XVI^e siècle et qui s'intitulait *Cujus regio ejus religio*. Autrement dit : « ta religion catholique ou luthérienne doit s'identifier à celle du prince régional sur le territoire duquel tu résides ».

Ledit principe *Cujus regio ejus religio* sera appliqué, du reste, en 1648 et aux années suivantes, dans des conditions plus favorables encore que ne l'était le cas en 1555, lors de la paix d'Augsbourg au gré de laquelle ce thème territorial déjà

s'était affirmé avec force. Au fait, le principe de *territorialité*, tant princière et politique que religieuse et de créance, ne serait-il pas l'alpha et l'oméga, en tout cas le fin mot des grands contrats westphaliens du milieu du XVII^e siècle ? Ajoutons, encore et toujours dans le secteur théologique, une innovation de poids, en sus de ce qui précède : aux deux religions susdites, celle de Rome et celle de Luther, déjà admises chacune à leur manière depuis plus de cent ans, vient s'ajouter une troisième, celle des Princes calvinistes et éventuellement de leurs sujets. (Notons incidemment que l'Angleterre, tant puritaine qu'anglicane était hors jeu à Münster et à Osnabrück, lors des négociations « westphaliennes », comme elle le sera encore quelque peu de nos jours, s'agissant des négociations européennes. Entre-temps cette même Grande-Bretagne aura quand même joué un rôle considérable sur le continent tant en 1713 qu'en 1815 et 1945. Et puis on ne peut pas oublier non plus que l'Angleterre de jadis, devenue cromwellienne, fut l'alliée de Mazarin lors de la « queue de guerre de Trente ans » qui pour la France et l'Espagne va durer jusqu'en 1659). Quoiqu'il en soit, la concession précitée au « Tiers calviniste » dorénavant inclus est capitale : elle insère l'Allemagne (ou partie d'entre elle, ne serait-ce qu'au titre de certaines minorités calviniennes en son sein) dans le grand mouvement des idées en effet calvinistes dont le rôle sera tellement essentiel tant en Europe qu'en Amérique septentrionale pour façonner notre monde contemporain. N'oublions pas que l'héritage de Calvin terriblement simplificateur des rites et des dogmes, davantage encore que ne l'est à ce même point de vue le luthéranisme, exprime une sensibilité religieuse et intellectuelle qui ne fera que croître et embellir pendant les siècles suivants aux deux côtés de la Manche et de l'Atlantique.

Même si à sa manière, l'acquis westphalien est effectivement plus porteur de tolérance en matière d'appartenance d'Église que ne le fut de ce point de vue l'Angleterre d'Élisabeth première ou que ne sera la France de Louis XIV, on serait mal venu à propos des célèbres traités de 1648, de parler de tolérance dans la signification actuelle de ce terme : d'abord, certains groupements protestants comme les anabaptistes, considérés à tort ou à raison comme marqués par l'extrémisme, demeurent interdits ce qui ne les empêche pas de se développer quand même quelque peu. Et puis, dans bien des cas, les sujets de tel ou tel gouvernement régional qui refusent de se plier à la religion du prince localement dominant sont éventuellement priés, du coup, de déguerpir et d'émigrer chez un autre souverain, allemand lui aussi, dont le Credo en revanche sera heureusement semblable à celui du nouvel émigrant ainsi venu d'ailleurs.

A priori, les traités « westphaliens » consacrent la puissance et même la prédominance française en Europe. Pour l'Empire, par contre, la perte de prestige ou plutôt d'influence, enregistrée de leur fait, est sinon consciemment perçue, du moins réelle. Et cela d'autant plus que la Suisse et les Pays-Bas du Nord ont acquis dès cette époque leur pleine souveraineté, s'émancipant tout à fait de la domination, fut-elle lointaine et affaiblie, du Habsbourg viennois. En outre un poste supplémentaire d'Électeur a été créé, diluant davantage encore le pouvoir impérial. On ne doit cependant rien exagérer, quant à cette impression de décadence de l'Empire. Car les souverains de Vienne ont réussi et vont réussir

factuellement à implanter la dignité impériale dans leur patrimoine héréditaire et quasiment génétique. La famille habsbourgeoise, fût-elle repliée sur ses domaines héréditaires d'Autriche, eux-mêmes de plus en plus énormément étendus vers l'Est, vers la Hongrie et vers le ci-devant domaine turc, cette famille reste en tout état de cause « vers son Ouest et vers son Nord », détentrice de la plus fascinante couronne européenne, à l'ombre de laquelle fonctionne le potentat (impérial, en l'occurrence), bref le potentat le plus puissant de la nébuleuse germanique.

L'Allemagne dans ces conditions ou plutôt les Allemagnes n'ont plus qu'à panser leurs plaies, à reconstituer une démographie que le conflit trentenaire, répétons-le, avait entaillée jusqu'au cœur. La civilisation française, pour sa part, se développera sur la base d'un centralisme parisien puis « versaillais-parisien » relativement exacerbé compte tenu des conditions qui régnaient à l'époque, lesquelles, à l'échelle européenne, eussent été pourtant plutôt favorables en principe, en sens inverse, à une certaine décentralisation culturelle (et autre). Quant à la *Kultur* allemande, justement, elle va donner ses plus beaux fruits, effectivement décentralisés, dans le « secteur » du baroque puis du rococo catholique ; dans l'aire aussi de l'innovation musicale en pays de réformation évangélique ; dans le domaine, enfin, de la production littéraire des poètes et des penseurs, sur la base du pluralisme des États territoriaux, pluralisme totalement différent des structures françaises, essentiellement recentrées sur un point focal.

A niveau plus folklorique, les congrès de Münster et d'Osnabrück, préparatoires à la mise au point puis à la signature des textes westphaliens furent marqués, d'un prince à l'autre (car fort nombreux, on s'en doute, étaient les Princes représentés, outre la France, la Suède et l'Empire), ils furent marqués, disions-nous, par d'innombrables querelles de préséance. Les enjeux, même ridicules, de ces brouilleries n'étaient pas minces en réalité, car il s'agissait toujours, pour la partie plaignante, de ne point être humiliée parmi les systèmes des « rangs » internationaux ou des hiérarchies intra-germaniques, humiliation qui émanerait, en ce cas d'une autre princerie territoriale, plus prétentieuse, ou bien dotée de moyens militaires ou financiers plus importants que ne l'étaient ceux de la partie en effet humiliée. De ce point de vue, les bagatelles très « post-westphaliennes » de hiérarchie des fauteuils de princes ou de cardinaux, les bagatelles aussi des tabourets de duchesses que Saint-Simon évoquera sa vie durant à la cour de Versailles, s'éclairent et se justifient d'autant mieux quand on les mesure à l'aune des disputes de numérotage des niveaux, des rangs et des hiérarchies, à l'aune de ces querelles entre puissants ou puissances, petites et grandes, querelles dont les congressistes « westphaliens » firent volontiers leurs délices, bien avant les élaborations ou élucubrations du duc de Saint-Simon.

*

Mais par-delà ces bagatelles de sièges à dos, sièges à bras ou tabourets, la guerre trentenaire et la paix westphalienne nous invitent à regarder toujours plus outre vers un avenir multi-séculaire et de longue durée, très braudélienne en son

genre, même s'il ne s'agit « que » d'histoire diplomatique, un peu dédaignée quelquefois par mon bon maître. La politique d'alliance protestante d'un cardinal très catholique n'était pas née d'hier, puisque remontant pour le moins à la décennie 1530. Mais elle fera également « des petits » : car au-delà du fâcheux intermède de Louis XIV coupant les ponts d'avec le protestantisme international et national (à l'époque des guerres de Hollande, et de la Révocation...) l'abbé Dubois puis Cardinal va s'efforcer, à son tour, en sens inverse du Roi-Soleil, et non sans succès de réparer les pots cassés, en faisant alliance derechef avec les puissances plus que jamais maritimes, libérales, protestantes et capitalistes que seront en effet la Hollande et surtout l'Angleterre. Alliance « duboisienne » à la Richelieu, à la Henri IV... Et puis après les guerres de succession d'Autriche, et de Sept Ans, au cours desquelles l'inimitié franco-britannique se fera de nouveau sentir, le coup de génie de Louis XVI, remarquable stratège maritime, consistera à jouer les Anglo-Saxons protestants les uns contre les autres, à soutenir les Protestants les plus durs (les Puritains d'Amérique du Nord) contre les Anglicans les plus mous (les Anglais des îles Britanniques). Ainsi la France va-t-elle acquérir définitivement, pour des siècles, son allié le plus fidèle : les États-Unis d'Amérique.

*

Quant à l'histoire comparée des guerres de Trente Ans, celles du XVII^e siècle dont il fut longuement question ici et celles du XX^e siècle (1914-1945), pour ne point parler de la guerre de Trente ans du Péloponèse de Thucydide, il n'est que de lire le grand livre d'Arno Mayer, *Why did the Heavens not darken*, pour se rendre compte de la légitimité d'une comparaison à trois siècles de distance, ou même davantage. Alors que notre époque se refuse presque toujours pour des raisons parfois idéologiques à souligner l'unité profonde des trente années qui courent de 1914 à 1945, Arno Mayer, fort de sa destinée personnelle d'Européen persécuté, exilé et puis réimplanté aux États-Unis, fort aussi de ses connaissances approfondies quant à l'Ancien Régime européen tant baroque que classique, Arno Mayer en conséquence est resté indifférent aux Imprécations venimeuses de quelques Imbéciles d'Outre-Atlantique, désagréables à son endroit ; il a su projeter sur notre temps et vice versa sur la période de Gustave-Adolphe et du Grand Condé les illuminations d'un comparatisme à la Marc Bloch. Ce qui ne veut pas dire certes que Richelieu soit Churchill, ni que le Saint-Empire des Habsbourg puisse se confronter, point par point, à l'Allemagne des cinq premières décennies du XX^e siècle.